

Les Echos de Ternier

Septembre 2026



Francine



Nous sommes allées voir Francine Kirch à Viry. D'abord que ceux qui l'ont connue se rassurent elle est heureuse et bien soignée dans son nouveau lieu d'habitation.

Francine Kirch a été présente à l'origine de notre association. C'est une personne qui a toujours été active non seulement dans notre association mais aussi dans notre ville en général.

Pendant des années, par exemple, elle s'est rendue avec ses amies à tous les conseils municipaux.

L'envie nous est donc venu de savoir ce qu'elle a aimé à Ternier et ce qu'elle a à nous transmettre en tant que citoyenne exemplaire.

Pour elle Ternier est un des coins de Saint Julien où il y a de la verdure et où on peut se promener avec les enfants sans avoir besoin de les surveiller. C'est un lieu où il fait bon vivre car les gens s'y saluent quand bien même ils ne se connaissent pas.

Pourtant il y a comme une scission entre l'ancien hameau et les nouveaux immeubles et elle reconnaît qu'il est difficile de changer quoi que ce soit. Pour elle le tout serait d'arriver à ramener des personnes qui sont dans les immeubles à rejoindre notre groupe. Mais elle trouve qu'il nous manque un lieu de réunion neutre. Elle nous a longuement parlé des fêtes.

Elle disait que prendre le temps de préparer un repas pour faire la fête, c'était vraiment un élément fédérateur.

Elle se souvenait du barbecue, des frites, des gâteaux

ainsi que de la forêt noire confectionnée par Colette pour la première fête de notre association en novembre 2015.

Elle a remercié au passage les propriétaires (Mme Peruchon puis la famille Vittet) qui nous ont accueillis sur leur terrain. Elle a insisté sur les individus, les gens qui se mouillent pour que la ville soit vivante et sociale.

«Avec Colette Rambosson et Marcelle Sage on discutait directement avec la mairie. On nous appelait même les «triplettes» de Ternier ! S'il fallait organiser une fête on allait demander de l'argent à la mairie, et on gérait.»

Elle a continué à se souvenir en nous disant : «On allait à toutes les fêtes. Fête de quartier de l'Arande ou ailleurs. Une forme de soutien. Le fait de connaître d'autres façons de faire des fêtes, c'est enrichissant. Faire des fêtes, ça rend les gens heureux. Ça permet d'avoir d'autres visions du monde. Le but dans la vie c'est toujours d'apprendre.»

Et après un silence elle a repris en pensant aux jeunes générations. «Ton écran ne te fait pas un sourire, il ne te répond pas. C'est pratique, il y a des tas de renseignements dedans. Mais c'est pas la même chose.

Quand il y a contact avec une personne, sur son visage on voit ce qu'elle pense. Le contact, le partage... Il y a un certain nombre de choses qu'on ne peut pas expliquer. Et pourtant je suis pour expliquer autant que possible, et surtout aux enfants il faut leur expliquer les choses. Prendre le temps»

Et elle a repris. «On devrait faire encore plus de fêtes. D'activités de rencontre. L'entraide devrait être une forme de devoir, l'indifférence est une des rares choses qui peut me rendre agressive. La vie est dehors, en dehors de soi, alors faites des fêtes, discutez, engagez-vous dans une action mais ne restez pas dans votre coin.»

— **Merci Francine pour ce partage et à bientôt !**



29 mars 2026 : le Ramassage annuel des déchets suivis d'une course aux œufs de Pâques.

Pot de Noël, Fête des fleurs et des contes, autant de moments de partage et de convivialité que notre association organise ou auxquels elle participe.

Ces moments sont l'occasion de **rencontres** entre les habitants et leur permettent d'améliorer leur cadre de vie.

Piste cyclable dans notre quartier

Le suspense n'a plus lieu d'être la piste cyclable des 5 lacs passera par les bois de Ternier pour rejoindre Lathoy et non pas par la route de l'Industrie. Pour être clair le tracé partira de l'Avenue de Ternier et rejoindra Lathoy en passant sur le pont de l'autoroute. Cette nouvelle voie sera bétonnée ou enduite d'un enrobé.

Malgré nos efforts collectifs et répétés la communauté de commune a privilégié l'artificialisation d'un chemin piéton pour faire passer les vélos plutôt qu'obliger les voitures à partager leur route avec des pistes cyclables.

Domage. Nous sommes déçus du résultat, nous avions pensé que notre coin de nature où se détendent tant de personnes de tout âge mériterait plus de considération.

Pour ne pas voir tout en noir, il faut rappeler que nous avons tout de même obtenu en 2022 que le tronçon Beaumont-Neydens-St-Julien ne passe pas par le chemin Violet. Ce qui permet aujourd'hui aux écoliers du quartier d'emprunter ce chemin boisé en toute sécurité pour se rendre à leur école de Cervonnex.

Cette décision finale ayant été prise notre association continuera son rôle de proposition et cela lui donne envie d'être encore plus pro-active.

Pour rendre ce tronçon reliant Ternier à Lathoy agréable et sécurisé il serait utile de passer en revue différentes solutions :

- Surveiller la mise en place de chicanes garantissant l'accès aux seuls piétons, cyclistes et personnes strictement habilitées (agriculteurs et services publics).
- Mise en place d'une Zone 20 km/h, priorité aux piétons dans le hameau.
- Mettre un panneau d'avertissement : «pente raide débouchant sur une rue de village, limitation à 20 km/h attention aux enfants» à la sortie de la descente des châteaux.
- Et pourquoi pas mettre aussi dans la rue des silhouettes d'enfants pour inciter les usagers à ralentir et maintenir leur vigilance ?
- Et toutes les suggestions sont bienvenues !



Mai 2026 La fête des Fleurs et des Contes



Et voilà la relève !

Notre quartier hameau a beaucoup changé ces derniers temps. De nouvelles maisons sont apparues et nous sommes heureux d'accueillir des nouveaux habitants et aussi des naissances. Ainsi la roue du temps fait son travail, et la vie se renouvelle.

Plusieurs moyens de nous contacter

- 1) lettre : c/o M.Babel 42 av. de Ternier 74160 St-Julien-en-Genevois
- 2) mail : amis@ternier.fr
- 3) site : www.amis.ternier.fr



Bulletin d'adhésion

A envoyer à Lorenz STAMPFLI 70 avenue de Ternier 74160 St-Julien en Genevois ou à amis@ternier.fr

NOM _____ PRENOM _____ MAIL _____

ADRESSE _____ TEL _____

Je règle mon adhésion de 20€ par Chèque, Espèces ou Virement. IBAN FR76 1810 6000 3496 7422 1395 917 CA des Savoie BIC AGRIFRPP881